

GARANTIES

	Labels	Aluminium				Mixte	Bois			Acier		
		Alu 100	Alu 80	Alu 70	Alu 60		Bois 100 Absolu	Bois laqué ou lasuré	Bois prépeint	Nuancier standard	Blanc	Autre RAL
Finitions Dormant et Ouvrant	Labels											
	Anti-Corrosion	20 ans	20 ans	10 ans	15 ans	20 ans extérieur	-	-	-	10 ans		
	Brillance* / couleur	20 ans	20 ans	10 ans	15 ans	20 ans extérieur	10 ans	3 ans**	-	10 ans	5 ans	3 ans
Finitions accessoires et quincaillerie		2 ans										
Garantie de fonctionnement mécanique et étanchéité	Dormant	10 ans										
	Ouvrant	10 ans										
	Quincaillerie	10 ans (sauf grand trafic de 5 ans)										
	Serrure	5 ans										
	Domotique	5 ans										
	Vitrage	10 ans										

* Brillance : réflexion de la lumière sur le support qui donne son aspect brillant, satiné ou mat. Prise en compte de la garantie si écart supérieur à 15 ub (unité de brillance). Couleur : vieillissement homogène avec indicateur Delta E représentant l'écart colorimétrique dû au vieillissement de la teinte, entre son installation et la date de mesure. Prise en compte de la garantie si Delta E dépasse 7. (Avec application d'un produit d'entretien si nécessaire). Cette garantie ne peut jouer que si toutes les recommandations de pose et d'entretien sont respectées strictement. La garantie se limite au remplacement, dans leur état de livraison, ou à la réparation des éléments défectueux constitutifs à un vice de fabrication reconnu constaté par nos services.

** Sauf chêne 2 ans

EXCLUSIONS DE GARANTIE :

La garantie démarre à la livraison chez notre revendeur et couvre les produits BEL'M vendus et installés en France métropolitaine.

La garantie ne couvre pas :

- Les défauts et les dommages causés par une mauvaise installation ou tout autre défaut non relié à la fabrication et aux matériaux décrits.
- L'absence de la protection d'origine ou sa dégradation durant le chantier.
- L'absence de respect des prescriptions de pose, et des **règles de l'art recommandées par les DTU 36.5 Mise en œuvre fenêtres et portes extérieures et DTU Peintures 59.1.**
- Les DTU sont consultables sur le site du centre scientifique et technique du bâtiment : <http://www.cstb.fr>
- L'exposition et/ou l'usage de la porte d'entrée dans un autre contexte que la maison individuelle, pour lequel notre produit a été conçu. Voir les conditions de garantie pour les informations relatives aux zones d'exposition, et aux critères d'évaluation.
- Les désordres survenant suite à des conditions climatiques exceptionnelles.
- Toute modification ou intervention technique ne garantissant plus son niveau d'étanchéité, ou son isolation... (exemple : rabotage, ponçage...).
- L'absence d'entretien, ou un entretien différent de celui que nous préconisons pour la porte et pour la serrure.

- Les défauts visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
- Les anomalies admises par les tolérances de fabrication et de pose, fixées par les normes françaises et européennes.

Exception spécifique :

- Pour les portes bois : les légères différences de teintes, les petits nœuds sains (jusqu'à un diamètre de 2 cm selon l'essence) et les microfissures qui, sans fragiliser la porte, contribuent à la chaleur du bois. Portes BOIS 100 ABSOLU finition gris lunaire : Le saturateur initial est prévu pour accompagner le grisonnement progressif naturel du bois apportant une évolution de teinte.
- Pour les portes d'entrée aluminium et acier : pour les portes d'entrée de couleurs foncées et selon l'exposition, le parement extérieur peut chauffer de manière très importante et occasionner des brûlures lors de contact avec la peau.
- Pour les portes acier : les garanties anticorrosion et brillance/couleur s'appliquent pour les ouvrants situés à plus de 3km d'une côte ou d'une atmosphère agressive (pour les ouvrants situés à moins de 3km, nous consulter).
- En cas d'intervention de nos services sur site, alors que les conditions de pose ou d'entretien ne sont pas respectées, il sera procédé à une facturation **aux frais réels**.

LABELS



Le label QUALIMARINE : il assure la pérennité des finitions des portes aluminium extérieures dans l'architecture. QualiMarine certifiée, avant laquage, le traitement de surface pour une exposition sévère. Label obtenu dès 2004.



Le label QUALISTEELCOAT : Label de Qualité internationale pour l'acier peint, visant à garantir l'anticorrosion et la bonne tenue du laquage sur l'acier. Label obtenu dès 2012.

CERTIFICATIONS



L'ÉCOCERTIFICATION : Bel'M préserve la forêt en privilégiant l'achat de bois issus de forêts gérées durablement. Cela se traduit par une politique de sélection de nos sources d'approvisionnement.

- Les bois tropicaux : ils proviennent de forêts légalement gérées.
- Le Chêne : nos approvisionnements sont essentiellement issus de forêts françaises écocertifiées PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes / Programme Européen de Forêts Certifiées).



LA CERTIFICATION NF PORTES EXTÉRIEURES : Démarche volontaire, la certification atteste de la fiabilité des produits avec contrôle par un organisme certificateur.

Pour en savoir plus sur les garanties et les exclusions de garanties, reportez-vous au site belm.fr

